

EB Global Equities ESG

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA pour les produits du 2ème pilier pour salariés. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne (ci-après, le Fonds interne) suivent la politique de placement du compartiment **Allianz Global Sustainability** (LU1766616152) (ci-après, le Fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois Allianz Global Investors Fund gérée par Allianz Global Investors GmbH.

Le fonds vise à accroître le capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux des pays développés, conformément à la Stratégie d'investissement socialement responsable (« Stratégie ISR ») qui tient compte de plusieurs critères concernant la politique sociale et environnementale, les droits de l'homme et la gouvernance d'entreprise. Le gestionnaire peut mettre en œuvre des stratégies de change dites « overlay » et ainsi contracter des risques de change distincts sur les devises d'États membres de l'OCDE, quand bien même le fonds ne détiendrait aucun actif libellé dans lesdites devises. Indice de référence : DOW JONES Sustainability World Index (Total Return). Nous investissons au moins 70% des actifs du fonds dans des actions (titres de participation) telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Le fonds peut investir jusqu'à 30% de ses actifs dans des actions (titres de participation) autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement et dont les pratiques commerciales répondent aux critères du développement durable. Le fonds peut investir jusqu'à 30% de ses actifs sur les marchés émergents dont les pratiques commerciales répondent aux critères du développement durable. Le fonds ne peut pas investir ses actifs dans des actions (titres de participation) dégagant plus de 5% de leurs revenus des secteurs (i) de l'alcool, (ii) de l'armement, (iii) du jeu, (iv) de la pornographie et (v) du tabac. Le fonds peut détenir et/ou investir jusqu'à 15% de ses actifs directement en dépôts et/ou en Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10% des actifs du fonds) en fonds monétaires. Toutes les obligations et tous les instruments du marché monétaire doivent être assortis, au moment de leur acquisition, d'une notation d'au moins B- ou d'une notation comparable d'une agence de notation reconnue.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)

Faible risque Rendement potentiellement plus faible

Risque élevé Rendement potentiellement plus élevé



PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE

10 ans

Date de Création

02/05/2018

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

La volatilité des actions présentes dans le compartiment peut engendrer des pertes non seulement sur l'évolution des cours mais également des devises étrangères s'agissant d'un fonds mondial.

PERFORMANCE

31/01/2026	Depuis 31/12	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2021	2022	2023	2024	2025	VNI*
Fonds	-1,72 %	-1,72 %	-2,72 %	-0,40 %	-5,40 %	26,44 %	8,13 %	47,03 %	8,01 %	33,99 %	-17,12 %	19,78 %	9,83 %	1,37 %	194,84

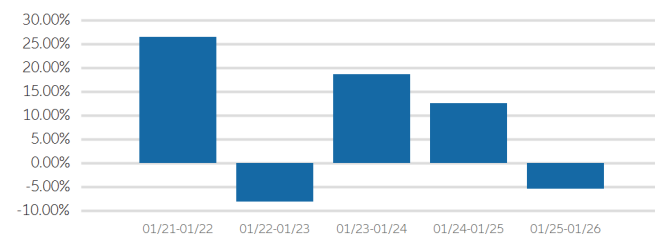
*valeur nette d'inventaire par unité

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS¹



— Fonds valeur de base 100

PERFORMANCE ANNUELLE(%)¹



■ Fonds

MORNINGSTAR RATING™

EB Global Equities ESG



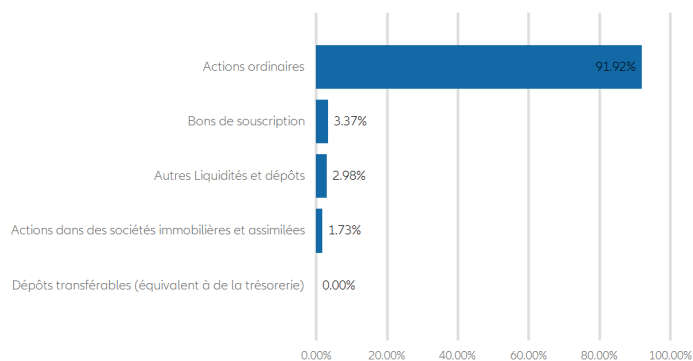
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/01/2026. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2026 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

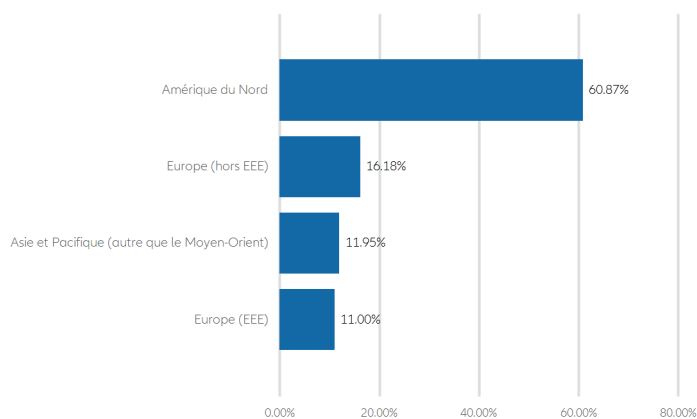
* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS SOUS-JACENT

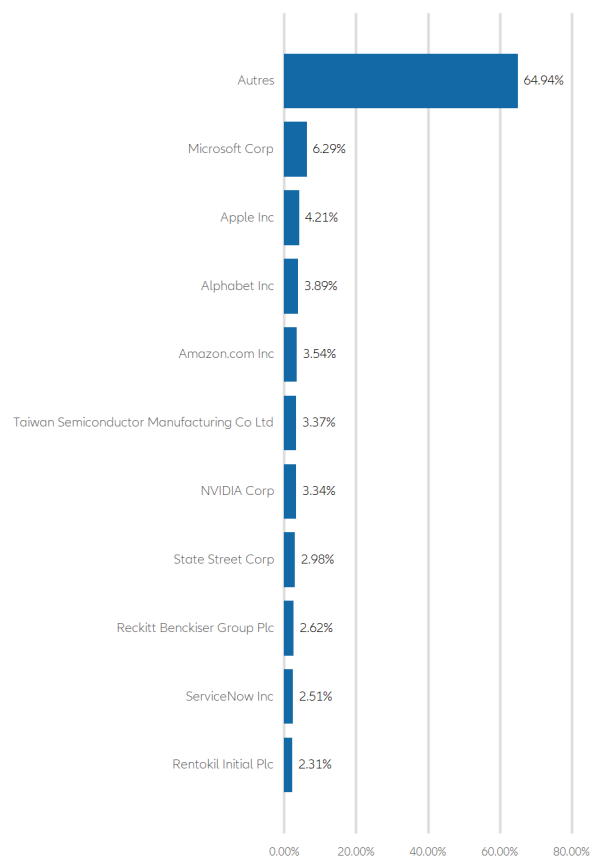
Type de placement



Allocation par pays



Participations principales



ATOUTS

- + Haut potentiel de rendement des actions à long terme.
- + Investissements ciblés dans des entreprises aux pratiques commerciales durables.
- + Gains de change possibles.
- + Large diversification au travers de nombreux titres individuels.
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active.

RISQUES

- Forte volatilité des actions, risque de pertes. La valeur d'inventaire du compartiment peut être fortement accrue.
- Sous-performance du thème d'investissement possible.
- Pertes de change possibles.
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Société de gestion	Allianz Global Investors
Date de Création	15/02/2018

Remarques importantes

- Les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Allianz Benelux S.A. ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > liens directs > Fund Guide
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux S.A., Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be.

Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman-insurance.be, www.ombudsman-insurance.be.

Allianz Benelux S.A., en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

- Les informations relatives aux matières telles que le conflit d'intérêt, le signalement d'une infraction ou en matière de protection du consommateur sont disponibles gratuitement sur www.allianz.be > qui sommes-nous > Réglementation et conformité

© 2026 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le compartiment dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com